

→ FIPAN dépôt 10.9.13  
C.29/11

**Postulat: Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud – Vennes**

La ville de Lausanne peut être fière des espaces verts qu'elle met à disposition de ses habitants. L'objectif principal de l'aménagement d'un parc public est d'améliorer le cadre de vie en suscitant et en animant une vie de quartier plus harmonieuse et conviviale et en offrant des lieux de détente. Leur utilité socio-culturelle n'est plus à démontrer ; le succès très important que connaissent ces espaces dans les autres quartiers de la ville suffit amplement. Différents quartiers ont bénéficié de nouveaux espaces ces dernières années lorsque des besoins se sont manifestés ou que des opportunités sont apparues (Square de la Borde, Parc de la Brouette, Place Jean-Monnet,...). Selon les aménagements choisis, ils permettent aussi à différentes générations d'usager-e-s de profiter de ces lieux.

Les quartiers du Nord-Est de la ville se sont développés principalement pendant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ils sont constitués principalement de grands ensembles immobiliers. Ils souffrent d'un manque d'équipements publics dans plusieurs domaines. Dans celui des espaces de détente, plusieurs petits espaces, souvent résiduels, existent sur des domaines privés du quartier, malheureusement souvent très proches des habitations et posant donc des problèmes d'usage (horaire,...). Par ailleurs, ces dernières années, des équipements sportifs ont été réalisés ou rénovés par la ville (Terrains de sport de Grand Vennes et de Praz Séchaud, espace multisports des Boveresses). Par contre, le secteur ne bénéficie d'aucun grand équipement public de détente.

Le développement très important prévu dans ce quartier, notamment la zone des Fiches, augmentera significativement la population concernée. La densification continue du secteur a aussi pour effet de diminuer les espaces non-bâti qui constituent des lieux informels de loisirs pour les habitant-e-s. Si le quartier des Plaines du loup a bénéficié d'une planification globale de son développement impliquant les transports, les espaces publics, etc..., ça n'a pas totalement pu être le cas dans ce secteur de la ville. Ceci peut encore être réalisé.

Finalement, plusieurs espaces du quartier Valmont - Praz-Séchaud – Vennes pourraient être avantageusement transformés en espaces verts publics. Parmi les lieux qui devraient faire l'objet d'une étude, citons, l'actuel parking de Valmont, la campagne de Rovéréaz ou les terrains situés de part et d'autre de l'autoroute.

**Dans ce cadre, nous demandons à la Municipalité d'étudier un plan de développement des espaces publics du quartier Valmont - Praz-Séchaud – Vennes qui réponde aux besoins des habitant-e-s et propose la création d'un nouveau parc public.**

Julien Eggenberger

Lausanne, le 23 juin 2013



Du 12 SEP. 2013

La Municipalité prend acte

